

PLATEFORME GENOMIQUE

CHARTRE D'UTILISATION

La présente charte a pour vocation de régir les rapports entre la Plateforme Génomique de l'IMRB et les personnes qui utilisent ses services dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'IMRB et de l'organisation interne de la plateforme.

Présentation

Description

La plateforme génomique de l'IMRB fait partie de la plateforme Hospitalo-Universitaire de Mondor. Elle est dédiée à l'analyse des gènes et de leur expression à travers des techniques à moyen ou haut-débit. L'ensemble des approches sera réalisé en respectant les «standard operating procedure » ou SOP. Elle est ouverte à l'ensemble de la communauté scientifique académique ou privée.



Domaines d'activité

- Recherche fondamentale
- Recherche Médicale Humaine

Les prestations

- Préparation et quantification/qualification des échantillons (extracteur, fluorimètre, spectrophotomètre, ...)
- Quantification absolue, variation d'expression, recherche de polymorphisme, génotypage.
- Accompagnement de ses utilisateurs : préparation des demandes de financement, conseil du dessin expérimental, prise en charge des échantillons, actions de formation, aide à l'interprétation ...

En partenariat étroit avec la plateforme bio-informatique de l'IMRB, la plateforme génomique vous accompagne pour vos projets de recherche en génétique et génomique, de la préparation d'échantillons jusqu'à l'aide à l'interprétation biologique.

Dans le cadre de ses prestations de base, la plateforme génomique produit et valide ses données à l'aide de contrôles qualité adaptés à chaque technique.

Localisation

Les locaux de cette plateforme sont situés au premier sous-sol du bâtiment R de l'hôpital Henri Mondor. La surface dédiée est de 220 m². Ces locaux ont fait l'objet d'une convention sous forme d'une annexe particulière à la convention générale entre l'UPEC et l'Hôpital Henri Mondor signée par le Président de l'Université (UPEC) et la Directrice de l'Hôpital. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00.

Tarifs

Les tarifs des différentes prestations effectuées par la plateforme sont fixés chaque année par la Secrétaire générale du Centre de recherche en fonction des coûts de fonctionnement de la plateforme

et du type de prestation. Les tarifs sont disponibles sur imrblog <https://imrblog.creteil.inserm.fr/> ou auprès du responsable technique de la plateforme.

Pour certains instruments, les réactifs et consommables seront à la charge des utilisateurs. Le responsable de la plateforme se charge alors d'adresser aux utilisateurs les références de ces réactifs et consommables et transmet les recommandations d'usage.

Responsabilités

Responsable technique et scientifique : Dr. Bruno Costes (01 49 81 28 56)
bruno.costes@inserm.fr
sequenceur.u955@inserm.fr

Conditions générales d'utilisation

Les équipements

La plateforme dispose de 3 séquenceurs NGS (un MiSeq et 2 NextSeq500) de la société Illumina et 2 séquenceurs NGS ion Torrent (Personal Genome Machine) de la société ThermoFischer ainsi que de l'ensemble des équipements nécessaires à leur fonctionnement et à la fabrication des banques pour le séquençage.

Formation à l'utilisation du matériel de la Plate-forme :

L'utilisation de la plateforme et de certains logiciels d'acquisition et de traitement de données nécessite une initiation par les référents techniques de la plateforme. Une fois habilité, l'utilisateur s'engage à respecter les bonnes procédures définies par le responsable de la plateforme.



Règles de bonne pratique :

La maintenance et la réparation du matériel (voir annexe) sont assurées par l'IMRB. Toute modification de l'organisation de la plateforme ou introduction de matériel supplémentaire, ne pourra être réalisée qu'avec l'autorisation du responsable de la plateforme.

Publications et communications

La plateforme sera :

- 1) Citée dans les remerciements dans toute publication, communication écrite et/ou orale lorsque la prestation de la plateforme consiste en un accès aux équipements
- 2) Associée au rang d'auteurs de publications, communications écrites et/ou orales à hauteur de l'implication du personnel de la plateforme dans le projet.

Suggestions et réclamations

Prévenir le personnel de la Plateforme pour toute remarque ou dysfonctionnement ou problème sur un équipement

Tout dommage causé par une utilisation non-conforme du matériel devra être pris en charge par l'utilisateur.

En cas de doute, les personnes référentes de la plateforme sont à votre disposition.

Engagement

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation de la plate-forme EFPA de l'IMRB et déclare accepter les termes de cette charte.

Prénom :

Nom

Qualité :

Laboratoire :

Adresse

Téléphone :

Courriel :@.....

Date :

Signature :

Cette charte vous est soumise à signature afin d'être respectée. Tout contrevenant risque de se voir interdire l'accès à la plate-forme.